



Assemblée générale

Distr. générale
17 juillet 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Ordre du jour provisoire de la soixante-quinzième session ordinaire de l'Assemblée générale*

Qui s'ouvrira au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, le mardi 15 septembre 2020, à 15 heures

1. Ouverture de la session par la présidence de l'Assemblée générale (art. 1, 30 et 31).
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation (art. 62).
3. Pouvoirs des représentants à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale (art. 28) :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs ;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Élection à la présidence de l'Assemblée générale (art. 30).
5. Élection des bureaux des grandes commissions (art. 30 et 103).
6. Élection à la vice-présidence de l'Assemblée générale (art. 30).
7. Organisation des travaux, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour : rapports du Bureau (art. 21).
8. Débat général (résolution [57/301](#)).

A. Promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et aux décisions issues des récentes conférences des Nations Unies

9. Rapport du Conseil économique et social (art. 13 b) ; décision 1982/112 du Conseil économique et social).

* Publié conformément à l'article 12 du Règlement intérieur.



10. Mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et des déclarations politiques sur le VIH/sida (résolutions [S-26/2](#), [60/262](#), [65/277](#) et [70/266](#)).
11. Le sport au service du développement et de la paix :
 - a) Le sport au service du développement et de la paix (résolution [73/24](#)) ;
 - b) Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique (décision 74/560).
12. 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique¹.
13. Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes (résolutions [57/270 B](#), [70/293](#), [71/251](#), [73/134](#), [73/195](#), [73/326](#) et [73/343](#)).
14. Culture de paix (résolutions [64/13](#), [74/21](#) et [74/23](#)).
15. Les technologies de l'information et des communications au service du développement durable (résolution [74/197](#)).
16. Questions de politique macroéconomique :
 - a) Commerce international et développement (résolutions [1995 \(XIX\)](#) et [74/201](#)) ;
 - b) Système financier international et développement (résolution [74/202](#)) ;
 - c) Soutenabilité de la dette extérieure et développement (résolution [74/203](#)) ;
 - d) Promotion de la coopération internationale dans les domaines de la lutte contre les flux financiers illicites et du renforcement des bonnes pratiques en matière de recouvrement des avoirs pour favoriser le développement durable (résolution [74/206](#)) ;
 - e) Promouvoir l'investissement en faveur du développement durable (résolution [74/199](#)).
17. Suivi et mise en œuvre des textes issus des Conférences internationales sur le financement du développement (résolution [74/207](#)).
18. Développement durable (résolutions [72/213](#), [73/225](#) et [74/208](#) et décision 74/548) :
 - a) Parvenir au développement durable : réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment grâce à l'adoption de modes de consommation et de production durables, en faisant fond sur l'Action 21 (résolutions [66/288](#), [73/226](#) et [74/216](#)) ;
 - b) Suivi et application des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (résolutions [69/15](#), [73/228](#), [73/229](#) et [74/217](#)) ;

¹ Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la soixante-quatorzième session. Elle sera inscrite au projet d'ordre du jour de la soixante-quinzième session sous réserve de la décision que l'Assemblée prendra éventuellement à son sujet à sa soixante-quatorzième session.

- c) Réduction des risques de catastrophe (résolutions [60/195](#), [73/230](#) et [74/218](#)) ;
 - d) Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures (résolution [74/219](#)) ;
 - e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (résolutions [69/221](#) et [74/220](#) et décision [74/551](#)) ;
 - f) Convention sur la diversité biologique (résolutions [74/221](#) et [74/269](#)) ;
 - g) Harmonie avec la nature (résolution [74/224](#)) ;
 - h) Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable (résolution [74/225](#)) ;
 - i) Lutte contre les tempêtes de sable et de poussière (résolution [74/226](#)).
19. Code mondial d'éthique du tourisme (résolution [70/200](#)).
20. Suivi de l'application du Nouveau programme pour les villes et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) (résolution [73/239](#)).
21. Mondialisation et interdépendance :
- a) Mondialisation et interdépendance (résolution [73/240](#)) ;
 - b) Migrations internationales et développement (résolution [73/241](#)).
22. Groupes de pays en situation particulière :
- a) Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (résolutions [45/206](#), [65/280](#) et [74/232](#)) ;
 - b) Suivi de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral (résolution [74/233](#)).
23. Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement (résolution [73/245](#)) :
- a) Activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027) (résolution [74/234](#)) ;
 - b) Coopération pour le développement industriel (résolutions [46/146](#) et [73/247](#)) ;
 - c) Éliminer la pauvreté en milieu rural en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution [74/237](#)).
24. Activités opérationnelles de développement :
- a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (résolutions [35/81](#), [63/232](#), [71/243](#), [72/279](#) et [74/238](#)) ;
 - b) Coopération Sud-Sud pour le développement (résolution [74/239](#) et décision [74/553](#)).
25. Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition (résolution [74/242](#)).
26. Développement social (résolution [56/177](#)) :

- a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution [74/122](#)) ;
 - b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille (résolutions [73/142](#), [73/144](#) et [74/125](#)) ;
 - c) L'alphabétisation, enjeu vital : définir les futurs programmes d'action (résolution [73/145](#)).
27. Promotion des femmes (résolutions [73/146](#), [73/147](#), [73/148](#), [73/149](#), [73/294](#) et [73/340](#)).
28. L'espace comme moteur de développement durable (résolution [73/6](#)).

B. Maintien de la paix et de la sécurité internationales

29. Rapport du Conseil de sécurité [art. 13 b)] ;
30. Rapport de la Commission de consolidation de la paix (résolution [60/180](#)).
31. Élimination des mesures économiques coercitives unilatérales et extraterritoriales utilisées pour exercer une pression politique et économique (résolution [58/316](#)).
32. Les diamants, facteur de conflits (résolution [74/268](#)).
33. Prévention des conflits armés :
- a) Prévention des conflits armés (résolutions [71/248](#), [73/182](#), [74/17](#) et document [A/71/755](#)) ;
 - b) Renforcement du rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends et la prévention et le règlement des conflits².
34. Conflits prolongés dans la région du Groupe GUAM et leurs incidences sur la paix et la sécurité internationales et sur le développement².
35. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud².
36. La situation au Moyen-Orient (résolution [74/14](#)).
37. Question de Palestine (résolutions [74/10](#) et [74/11](#)).
38. La situation en Afghanistan (résolution [74/9](#)).
39. La situation dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan².
40. Question de l'île comorienne de Mayotte².
41. Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique (résolution [74/7](#)).

² Cette question, qui n'a pas encore été examinée par l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session, reste inscrite à l'ordre du jour de cette session. Elle sera inscrite au projet d'ordre du jour de la soixante-quinzième session sous réserve de la décision que l'Assemblée prendra éventuellement à son sujet à sa soixante-quatorzième session.

42. La situation en Amérique centrale : progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement (décision 60/508)³.
43. Question de Chypre (résolution 58/316)³.
44. Agression armée contre la République démocratique du Congo (résolution 58/316)³.
45. Question des Îles Falkland (Malvinas) (résolution 58/316)³.
46. La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti (résolution 58/316)³.
47. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales (résolution 58/316)³.
48. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression irakienne contre le Koweït (résolution 58/316)³.
49. Effets des rayonnements ionisants (résolution 74/81).
50. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace (résolution 74/82).
51. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (résolutions 74/83, 74/84, 74/85 et 74/86).
52. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés (résolutions 74/87, 74/88, 74/89 et 74/90).
53. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects (résolution 74/277).
54. Étude d'ensemble des missions politiques spéciales (résolution 74/91).
55. Questions relatives à l'information (résolutions 74/92 A et B).
56. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes communiqués en application de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (résolution 74/93).
57. Activités économiques et autres préjudiciables aux intérêts des peuples des territoires non autonomes (résolution 74/94).
58. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (résolution 74/95).
59. Dispositifs offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes en matière d'études et de formation (résolution 74/96).
60. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (résolutions 74/97, 74/98, 74/99, 74/100, 74/101, 74/102, 74/103, 74/104, 74/105, 74/106, 74/107, 74/108, 74/109, 74/110, 74/111, 74/112 et 74/113).

³ Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de façon à pouvoir être examinée sur notification d'un État Membre.

61. Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India (décision 74/503).
62. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles (résolution 74/243).
63. Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires (résolutions 428 (V), 74/130 et 74/131).
64. Consolidation et pérennisation de la paix².
65. La situation dans les territoires ukrainiens temporairement occupés¹.

C. Développement de l'Afrique

66. Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international :
 - a) Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international (résolutions 57/7, 66/293 et 72/310) ;
 - b) Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (résolutions 57/296, 73/336 et 74/273).

D. Promotion des droits de l'homme

67. Rapport du Conseil des droits de l'homme (résolutions 60/251 et 65/281).
68. Promotion et protection des droits de l'enfant :
 - a) Promotion et protection des droits de l'enfant (résolutions 44/25, 62/141, 73/153 et 74/133) ;
 - b) Suite donnée aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants (résolution S-27/2).
69. Droits des peuples autochtones (résolution 74/135) :
 - a) Droits des peuples autochtones (résolution 71/321) ;
 - b) Suite donnée au document final de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, dite Conférence mondiale sur les peuples autochtones (résolution 74/135).
70. Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée :
 - a) Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée (résolutions 2106 A (XX), 3381 (XXX) et 74/136) ;
 - b) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban (résolutions 69/16 et 74/137).
71. Droit des peuples à l'autodétermination (résolutions 74/138 et 74/140).
72. Promotion et protection des droits de l'homme (résolutions 73/170 et 73/304) :

- a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme (résolutions 2200 A (XXI), [39/46](#), [74/143](#) et [74/144](#)) ;
- b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales (résolutions [61/177](#), [72/180](#), [72/186](#), [73/163](#), [73/172](#), [73/175](#), [73/177](#), [73/178](#), [73/179](#), [74/145](#), [74/146](#), [74/148](#), [74/149](#), [74/150](#), [74/152](#), [74/153](#), [74/154](#), [74/160](#), [74/161](#) et [74/164](#)) ;
- c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux (résolutions [74/166](#), [74/167](#), [74/168](#), [74/169](#) et [74/246](#)) ;
- d) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne (résolutions [48/121](#) et [48/141](#)).

E. Efficacité de la coordination des opérations d'assistance humanitaire

- 73. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale (résolutions [48/162](#), [58/316](#) et [61/134](#)) :
 - a) Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies (résolutions [46/182](#), [48/162](#), [74/115](#), [74/116](#) et [74/118](#)) ;
 - b) Assistance au peuple palestinien (résolution [74/117](#)) ;
 - c) Assistance économique spéciale à certains pays et à certaines régions (résolutions [48/162](#), [58/316](#) et [61/134](#)) ;
 - d) Renforcement de la coopération internationale et coordination des efforts déployés pour étudier et atténuer le plus possible les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl (résolution [74/114](#)).

F. Promotion de la justice et du droit international

- 74. Rapport de la Cour internationale de Justice (art. 13 b) et document [A/59/372](#)).
- 75. Rapport de la Cour pénale internationale (résolutions [58/318](#) et [74/6](#)).
- 76. Les océans et le droit de la mer :
 - a) Les océans et le droit de la mer (résolutions [49/28](#), [54/33](#), [63/111](#), [65/37 A](#), [73/124](#) et [74/19](#) et décisions [74/548](#) et [74/554](#)) ;
 - b) Assurer la viabilité des pêches, notamment grâce à l'Accord de 1995 aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs et à des instruments connexes (résolutions [73/125](#) et [74/18](#)).
- 77. Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies (résolutions [73/196](#) et [74/181](#)).

78. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa cinquante-troisième session (résolutions [2205 \(XXI\)](#) et [74/182](#)).
79. Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international (résolution [74/185](#)).
80. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixante-douzième session (résolution [74/186](#) et décision [74/559](#)).
81. Crimes contre l'humanité (résolution [74/187](#)).
82. Expulsion des étrangers (résolution [72/117](#)).
83. État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés (résolution [73/204](#)).
84. Examen de mesures propres à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires (résolution [73/205](#)).
85. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (résolutions [3499 \(XXX\)](#) et [74/190](#)).
86. L'état de droit aux niveaux national et international (résolution [63/128](#) et [74/191](#)).
87. Portée et application du principe de compétence universelle (résolution [74/192](#)).
88. Responsabilité des organisations internationales (résolution [72/122](#)).
89. Protection des personnes en cas de catastrophe (résolution [73/209](#)).
90. Renforcement et promotion du régime conventionnel international (résolution [73/210](#)).
91. Demande d'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur les effets juridiques de la séparation de l'archipel des Chagos de Maurice en 1965².
92. Demande d'avis consultatif à la Cour internationale de Justice sur les effets des obligations imposées aux États par différentes sources de droit international en ce qui concerne l'immunité des chefs d'État et de gouvernement et hauts fonctionnaires².

G. Désarmement

93. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique [résolution [1145 \(XII\)](#)].
94. Réduction des budgets militaires (résolution [35/142 B](#)).
95. Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique (résolution [74/26](#)).
96. Interdiction de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive : rapport de la Conférence du désarmement (résolution [72/23](#)).
97. Maintien de la sécurité internationale – relations de bon voisinage, stabilité et développement en Europe du Sud-Est (décision [73/511](#)).
98. Progrès de l'informatique et des télécommunications et sécurité internationale (résolutions [73/27](#), [74/28](#) et [74/29](#)).

99. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient (résolution 74/30).
100. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces visant à garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes (résolution 74/31).
101. Prévention d'une course aux armements dans l'espace :
 - a) Prévention d'une course aux armements dans l'espace (résolution 74/32) ;
 - b) Non-déploiement d'armes dans l'espace en premier (résolution 74/33) ;
 - c) Nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace (résolution 74/34).
102. Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement (résolution 74/35).
103. Désarmement général et complet (résolution 72/51 et décisions 74/549 et 74/552) :
 - a) Traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires (décision 74/509) ;
 - b) Désarmement nucléaire (résolution 74/45) ;
 - c) Notification des essais nucléaires (résolutions 41/59 N et 42/38 C) ;
 - d) Relation entre le désarmement et le développement (résolution 74/57) ;
 - e) Désarmement régional (résolution 74/37) ;
 - f) Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional (résolution 74/38) ;
 - g) Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement (résolution 74/56) ;
 - h) Respect des normes environnementales dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements (résolution 74/52) ;
 - i) Suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires (résolution 74/59) ;
 - j) Application de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (résolution 74/40) ;
 - k) Mesures visant à renforcer l'autorité du Protocole de Genève de 1925 (résolution 73/43) ;
 - l) Mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (résolution 74/61) ;
 - m) Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères et de petit calibre (résolution 74/51) ;
 - n) Traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale (résolution 73/58) ;

- o) Réduction du danger nucléaire (résolution 74/44) ;
- p) Le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects (résolution 74/60) ;
- q) Vers un monde exempt d'armes nucléaires : accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire (résolution 74/46) ;
- r) Sécurité internationale et statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie (résolution 73/44) ;
- s) Missiles (décision 73/513) ;
- t) Éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (résolution 73/59) ;
- u) Promotion du multilatéralisme dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération (résolution 74/55) ;
- v) Mesures visant à empêcher les terroristes d'acquérir des armes de destruction massive (résolution 74/43) ;
- w) Adoption de mesures de confiance à l'échelon régional et sous-régional (résolution 74/39) ;
- x) Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques (résolution 73/49) ;
- y) Information sur les mesures de confiance dans le domaine des armes classiques (résolution 73/51) ;
- z) Problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus (résolution 74/65) ;
- aa) Mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales (résolution 74/67) ;
- bb) Traité sur le commerce des armes (résolution 74/49) ;
- cc) Effets de l'utilisation d'armes et de munitions contenant de l'uranium appauvri (résolution 73/38) ;
- dd) Prévention de l'acquisition de sources radioactives par des terroristes (résolution 73/66) ;
- ee) Modes d'action conjoints et dialogue tourné vers l'avenir pour l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires (résolution 74/63) ;
- ff) Respect des accords et obligations en matière de non-prolifération, de limitation des armements et de désarmement (résolution 72/32) ;
- gg) Femmes, désarmement, non-prolifération et maîtrise des armements (résolution 73/46) ;
- hh) Suivi de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire de 2013 (résolution 74/54) ;
- ii) Lutter contre la menace que représentent les engins explosifs improvisés (résolution 73/67) ;
- jj) Conséquences humanitaires des armes nucléaires (résolution 74/42) ;
- kk) Impératifs éthiques pour un monde exempt d'armes nucléaires (résolution 74/47) ;

- ll) Application de la Convention sur les armes à sous-munitions (résolution [74/62](#)) ;
 - mm) Vérification du désarmement nucléaire (décision [74/50](#)) ;
 - nn) Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (résolution [74/41](#)).
 - oo) Renforcement et développement du système de traités et d'accords sur la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération (résolution [74/66](#)).
104. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale :
- a) Bourses d'études, formation et services consultatifs des Nations Unies dans le domaine du désarmement (résolution [73/73](#)) ;
 - b) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires (résolution [74/68](#)).
 - c) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (résolution [74/71](#)) ;
 - d) Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (résolution [74/72](#)) ;
 - e) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique (résolution [74/69](#)) ;
 - f) Mesures de confiance à l'échelon régional : activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (résolution [74/73](#)) ;
 - g) Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement (résolution [73/79](#)) ;
 - h) Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement (résolution [74/70](#)).
105. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (résolution [S-10/2](#)) :
- a) Rapport de la Conférence du désarmement (résolution [74/74](#)) ;
 - b) Rapport de la Commission du désarmement (décisions [74/511](#) et [74/546](#)).
106. Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient (résolution [74/75](#) et décision [73/546](#)).
107. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (résolutions [35/153](#) et [74/76](#)).
108. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée (résolution [74/77](#)).
109. Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (résolutions [54/280](#) et [74/78](#)).
110. Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (résolution [74/79](#)).

H. Contrôle des drogues, prévention du crime et lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations

111. Prévention du crime et justice pénale (résolutions [73/188](#), [73/189](#), [73/190](#), [74/170](#), [74/171](#), [74/175](#), [74/176](#), [74/177](#) et [74/276](#) et décision 74/550).
112. Lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles (résolution [74/247](#)).
113. Contrôle international des drogues (résolutions [61/183](#) et [74/178](#)).
114. Mesures visant à éliminer le terrorisme international (résolutions [50/53](#) et [74/194](#)).

I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

115. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (art. 13 a) et 48 ; résolutions [47/120 B](#) et [51/241](#)).
116. Rapport du Secrétaire général sur le Fonds pour la consolidation de la paix (résolution [60/287](#)).
117. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (art. 49).
118. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux :
 - a) Élection de membres non permanents du Conseil de sécurité (art. 142 ; décision 74/418) ;
 - b) Élection de membres du Conseil économique et social (art. 145 ; décision 74/419) ;
 - c) Élection de membres de la Cour internationale de Justice (article 150 ; décisions 72/404 A et B).
119. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections :
 - a) Élection de membres du Comité du programme et de la coordination (décisions 42/450 et 74/410) ;
 - b) Élection de membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix (résolutions [60/180](#) et [63/145](#) et décision 74/413) ;
 - c) Élection de membres du Conseil des droits de l'homme (résolutions [60/251](#) et [65/281](#) et décision 74/404).
 - d) Élection du Haut ou de la Haute-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (résolution [428 \(V\)](#) et décision 70/410)
120. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations :
 - a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (art. 155 ; résolution [74/267](#) et décision 74/402) ;

- b) Nomination de membres du Comité des contributions (art. 158 ; décisions 74/406 A et B) ;
 - c) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements (résolution 155 (II) et décision 74/407) ;
 - d) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale (résolution 3357 (XXIX) et décision 73/407) ;
 - e) Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit (résolution 61/275 et décisions 74/409 A et B) ;
 - f) Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies (résolution 248 (III) et décision 74/412) ;
 - g) Nomination de membres du Comité des conférences (résolution 43/222 B et décision 74/411) ;
 - h) Nomination de membres du Corps commun d'inspection (résolutions 31/192 et 61/238 et décision 74/416) ;
 - i) Nomination de membres du Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables (résolution 67/203 et décisions 73/423 et 74/414) ;
 - j) Confirmation de la nomination de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (décision 71/418 et document A/71/871/Add.1) ;
 - k) Confirmation de la nomination du Secrétaire général de la CNUCED (décision 71/423).
121. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (art. 134 à 138).
122. Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire (résolutions 56/95, 64/289, 73/195 et 73/326).
123. La Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies (décision 74/556).
124. Commémoration de l'abolition de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves (résolution 70/7).
125. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies¹.
126. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale (résolution 58/316).
127. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et autres questions connexes ayant trait au Conseil de sécurité¹.
128. Renforcement du système des Nations Unies :
- a) Renforcement du système des Nations Unies (résolutions 73/299 et 74/274) ;
 - b) Rôle central du système des Nations Unies dans la gouvernance mondiale (résolution 71/327).
129. Multilinguisme (résolution 73/346).
130. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres (résolutions 55/285 et 58/316) :

- a) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine (résolution [55/285](#)) ;
- b) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la coopération islamique (résolutions [55/285](#) et [73/135](#)) ;
- c) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique (résolution [55/285](#)) ;
- d) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes (résolutions [55/285](#) et [73/267](#)) ;
- e) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain et caribéen (résolution [55/285](#)) ;
- f) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des États américains (résolutions [55/285](#)) ;
- g) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (résolutions [55/285](#)) ;
- h) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des Caraïbes (résolutions [55/285](#) et [73/347](#)) ;
- i) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique (résolutions [55/285](#) et [73/330](#)) ;
- j) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale de la francophonie (résolutions [55/285](#) et [73/290](#)) ;
- k) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (résolutions [55/285](#) et [73/12](#)) ;
- l) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de l'Europe (résolutions [55/285](#) et [73/15](#)) ;
- m) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (résolutions [55/285](#)) ;
- n) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (résolutions [55/283](#), [55/285](#) et [73/258](#)) ;
- o) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique de la mer Noire (résolutions [55/285](#) et [73/13](#)) ;
- p) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles du Pacifique (résolution [73/332](#)) ;
- q) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (résolution [73/259](#)) ;
- r) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des pays de langue portugaise (résolution [73/339](#)) ;
- s) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de Shanghai pour la coopération (résolution [73/334](#)) ;
- t) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation du Traité de sécurité collective (résolution [73/331](#)) ;

- u) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Initiative de l'Europe centrale (résolution [73/10](#)) ;
 - v) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour la démocratie et le développement économique – GUAM (résolution [73/14](#)) ;
 - w) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté d'États indépendants (résolution [73/16](#)) ;
 - x) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale pour les migrations (résolution [70/296](#)) ;
 - y) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) (résolution [73/11](#)) ;
 - z) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral (résolution [73/297](#)) ;
 - aa) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération et de développement économiques [question proposée par l'Espagne et la Slovaquie ([A/75/141](#))].
131. Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire².
132. Santé mondiale et politique étrangère (résolutions [73/3](#), [74/2](#) et [74/20](#)).
133. Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (résolution [1966 \(2010\)](#) du Conseil de sécurité).
134. Enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient (résolution [74/248](#)).
135. Exploitation et atteintes sexuelles : application d'une politique de tolérance zéro (résolution [73/302](#)).
136. La responsabilité de protéger et la prévention du génocide, des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes contre l'humanité².
137. Incidence de l'évolution rapide de la technique sur la réalisation des objectifs et cibles de développement durable (résolution [73/17](#)).
138. Rapports financiers et états financiers audités et rapports du Comité des commissaires aux comptes (résolutions [74 \(I\)](#), [52/212 B](#) et [74/249 A](#) et B) :
- a) Organisation des Nations Unies ;
 - b) Opérations de maintien de la paix des Nations Unies ;
 - c) Centre du commerce international ;
 - d) Université des Nations Unies ;
 - e) Programme des Nations Unies pour le développement ;
 - f) Fonds d'équipement des Nations Unies ;
 - g) Fonds des Nations Unies pour l'enfance ;
 - h) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ;
 - i) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche ;

- j) Fonds de contributions volontaires gérés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ;
 - k) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement ;
 - l) Fonds des Nations Unies pour la population ;
 - m) Programme des Nations Unies pour les établissements humains ;
 - n) Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ;
 - o) Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets ;
 - p) Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ;
 - q) Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux ;
 - r) Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.
139. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (résolutions [41/213](#), [69/273](#), [72/266 B](#), [73/289](#) et [74/271](#) et décisions 74/540 A et B).
140. Budget-programme pour 2020 (résolutions [72/262 C](#), [72/266 A](#), [73/279 B](#), [74/262](#), [74/263](#), [74/264 A à C](#), [74/265](#), [74/266](#) et [74/296](#) et décisions 74/540 A et B).
141. Projet de budget-programme pour 2021 (résolutions [72/266 A](#), [74/262](#), [74/263](#) et [74/264 A à C](#)).
142. Planification des programmes (résolutions [58/269](#), [62/224](#), [72/266 A](#) et [74/251](#)).
143. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies (résolutions [47/215](#) et [73/307](#)).
144. Plan des conférences (résolutions [1202 \(XII\)](#), [74/252](#) et [74/253](#)).
145. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (résolutions [57/4 B](#) et [73/271](#)).
146. Gestion des ressources humaines (résolution [72/254](#) et décision 74/540 B) ;
147. Corps commun d'inspection (résolutions [31/192](#), [55/230](#) et [73/287](#) et décision 74/540 B).
148. Régime commun des Nations Unies (résolutions [3357 \(XXIX\)](#), [70/244](#), [73/273](#) et [74/255 A](#) et B).
149. Régime des pensions des Nations Unies (résolutions [46/220](#), [73/274](#) et [74/263](#)).
150. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (décisions 47/449 et 69/551).
151. Rapport sur les activités du Bureau des services de contrôle interne (résolutions [48/218 B](#), [54/244](#), [59/272](#), [73/275](#) et [74/256](#)).
152. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies (résolution [73/276](#) et [74/258](#)).
153. Financement du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (résolutions [73/288](#) et [74/259](#)).

154. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (résolutions [49/233](#), [59/296](#), [71/296](#), [73/308](#), [73/309](#), [73/310](#), [74/278](#), [74/280](#), [74/281](#) et [74/282](#)).
155. Financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (résolution [74/283](#)).
156. Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (résolution [74/284](#)).
157. Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (décision [74/540 C](#)).
158. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (résolution [74/285](#)).
159. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (résolution [74/286](#)).
160. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental².
161. Financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (résolution [74/287](#)).
162. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti (résolution [74/260 B](#)).
163. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (résolution [74/288](#)).
164. Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria (résolution [74/289](#)).
165. Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (résolution [74/290](#)).
166. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :
 - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (résolution [74/291](#)) ;
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban (résolution [74/292](#)).
167. Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (résolution [74/293](#)).
168. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (résolution [74/294](#)).
169. Financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (résolution [74/261 C](#)).
170. Financement des activités découlant de la résolution [1863 \(2009\)](#) du Conseil de sécurité (résolution [74/295](#)).
171. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (résolution [74/195](#)).
172. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil de coopération des États de langue turcique (décision [74/523](#)).
173. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Union économique eurasiatique (décision [74/524](#)).
174. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté des démocraties (décision [74/525](#)).

175. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides (décision 74/526).
 176. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Fonds pour l'environnement mondial (décision 74/527).
 177. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Organisation internationale des employeurs (décision 74/528).
 178. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Confédération syndicale internationale (décision 74/529).
 179. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Forum de Boao pour l'Asie (décision 74/530).
 180. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Station d'accueil de l'initiative des petits États insulaires en développement (SIDS DOCK) [question proposée par le Belize ([A/75/142](#))].
 181. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Institut de coopération économique régionale pour l'Asie centrale [question proposée par la Chine ([A/75/143](#))].
-